



Dossier du BHI n° S1/5051 - TA-005-3

LETTRE CIRCULAIRE 44/2015
19 juin 2015

**CINQUIEME SESSION DU COMITE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES
SUR LA GESTION DE L'INFORMATION GEOSPATIALE A L'ECHELLE MONDIALE
NEW YORK, ETATS-UNIS, 5 - 7 AOUT 2015**

Références :

- A. LC de l'OHI 56/2014 du 12 août – *Rapport sur la 4^{ème} session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale*
- B. LC de l'OHI 04/2015 du 13 janvier – *Principes directeurs communs sur la gestion de l'information géospatiale*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire en référence A informait les Etats membres qu'il était prévu que la cinquième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM 5) ait lieu en août 2015.
2. L'UN-GGIM 5 se tiendra au siège des Nations Unies à New York, du 5 au 7 août 2015. La session sera complétée par plusieurs événements parallèles, particulièrement les 3 et 4 août et par une exposition de cartes/affiches illustrant le thème « *L'information géospatiale, fondement du développement durable* ». Le secrétariat du comité a invité les organisations nationales cartographiques/géospatiales des Etats membres des Nations Unies à contribuer à l'exposition.
3. La documentation pour la session et les événements parallèles est mise en ligne au fur et à mesure de sa disponibilité sur le site web de l'UN-GGIM à l'adresse suivante : http://ggim.un.org/ggim_committee.html. Les documents pertinents incluront l'ordre du jour provisoire, l'organisation des travaux de la session, les rapports de synthèse ainsi que les rapports détaillés complets et les documents de référence associés.
4. L'ordre du jour provisoire est joint pour information. La plupart des items à l'ordre du jour présentent un intérêt pour l'OHI et ses Etats membres. Un des résultats attendus de la réunion est l'approbation d'une déclaration de principes directeurs communs sur la gestion de l'information géospatiale (cf. référence B), en vue de la soumettre au conseil économique et social pour adoption. Le guide et le document d'appui de mise en œuvre des normes qui a été compilé dans le cadre d'une collaboration entre l'Open Geospatial Consortium (OGC), l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'OHI, avec l'assistance de son groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes (MSDIWG), devraient être adoptés en tant que document de référence par l'UN-GGIM 5. Dans l'intervalle, le secrétariat du comité a demandé à ce que les trois organisations auteurs continuent leurs travaux en fournissant un autre supplément au guide et au document d'appui qui identifie des exemples concrets et des déclarations de valeurs illustrant les avantages de l'adoption et de l'utilisation des normes internationales pour les données géospatiales.

5. Le président Robert WARD représentera l'OHI à l'UN-GGIM 5 et fera en sorte que les préoccupations de l'OHI soient bien comprises et reflétées dans les conclusions de la session. Il représentera l'OHI à la réunion parallèle du comité directeur international pour la cartographie mondiale (ISCGM) et participera, en qualité d'intervenant, à l'un des événements parallèles du UN-GGIM 5 présentant des informations sur les normes.

6. Les Etats membres sont encouragés à s'assurer que leurs délégations respectives à l'UN-GGIM 5 soient bien informées des points de vue de l'OHI et des Services hydrographiques sur les différents items de l'ordre du jour.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Gilles BESSERO
Directeur

Copies :

- Président du comité directeur de la GEBCO
- Président du MSDIWG.

Pièce jointe: Ordre du jour provisoire de la cinquième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.



Conseil économique et social

Distr. générale
26 mai 2015
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Cinquième session

New York, 5-7 août 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Repère de référence géodésique mondial.
4. Définition de catégories thématiques de données géospatiales fondamentales mondiales.
5. Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale.
6. Cadre juridique et politique, y compris les questions relatives aux données qui font autorité.
7. Adoption et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale mondiale.
8. Intégration des informations géospatiales, statistiques et autres.
9. Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers.
10. Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale.
11. Base de connaissances pour la gestion de l'information géospatiale.
12. Coordination des activités des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale.
13. Activités liées au développement durable et au programme de développement pour l'après-2015.

15-08201 (F) 010615 030615

1508201

Merci de recycler 



14. Examen des travaux menés par le Comité d'experts pendant la période 2011-2015.
 15. Contribution des comités régionaux et des groupes thématiques au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale.
 16. Ordre du jour provisoire et dates de la sixième session du Comité d'experts.
 17. Rapport du Comité d'experts sur les travaux de sa cinquième session.
-